



Débat d'orientation budgétaire 2026

Conseil municipal du 5 février 2026

Obligations législatives et réglementaires

Article L.2312-1 du CGCT : le Maire présente un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Le rapport est transmis au Préfet et au Président de l'intercommunalité et mis à disposition du public.

Décret du 24 juin 2016 : le rapport d'orientation budgétaire comprend en outre une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) : le DOB doit dorénavant faire l'objet d'une délibération et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du Conseil Municipal.

Le DOB doit avoir lieu dans les 10 semaines qui précèdent le vote du Budget Primitif.

Contexte politique, économique et social

Adoption d'une loi spéciale en l'absence de loi de finances pour 2026

En l'absence de loi de finances pour 2026, une loi spéciale a été adoptée le 23/12/2025.

La loi spéciale permet le versement des concours financiers relevant des prélèvements sur recettes de l'Etat (DGF, FNGIR, DCRTP pour la Ville), au même niveau que 2025, pour permettre la continuité des services publics.

La loi spéciale ne prévoit pas de trajectoire de finances publiques ni de crédits pour les dotations d'investissement de l'Etat (DSIL notamment).

Il faudra attendre le vote de la loi de finances 2026 pour préciser les montants des dotations, de la participation des collectivités locales au redressement des finances publiques, etc.

Dernière minute :

L'article 49.3 ayant été activé le 19/01/2026, nous ne connaissons pas les contenus définitifs du budget 2026 pour la France.

Les chiffres donnés dans ce rapport ont été établis selon les modalités de la loi spéciale.

Un déficit public porté principalement par le budget de l'Etat

Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit :

- un déficit public de 4,7 % du PIB (144 Md€), dont 4,5 % provenant du seul budget de l'Etat (136 Md€).
- Une réduction du déficit des collectivités locales de 4,2 Md€ en 2026 par rapport à 2025 pour le ramener à 0,3 % du PIB soit 10,3 Md€.

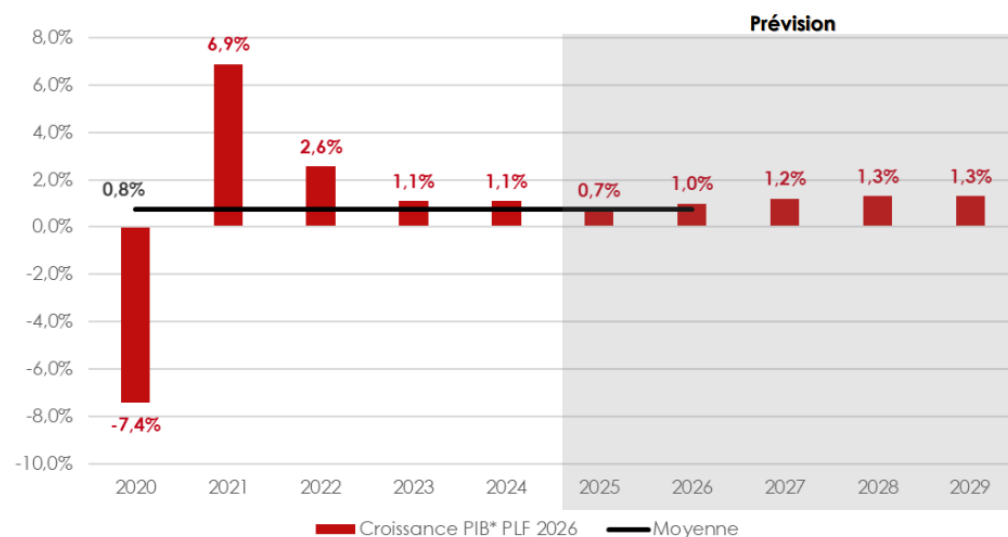
Solde des administrations publiques dans le PLF pour 2026

Montants en Md€ et en % du PIB	2024		2025			2026		Variation 2025/2026	
	Exécution		LF initial	révisé		PLF initial			
	En Md€	En % du PIB	En % du PIB	En Md€	En % du PIB	En Md€	En % du PIB	En Md€	En % du PIB
Administration publique centrale	-154,1	-5,3%	-4,7%	-137,0	-4,6%	-137,1	-4,5%	-0,1	0,1%
dont État	-152,5	-5,2%		-129,6	-4,3%	-136,2	-4,5%	-6,6	-0,1%
dont Organismes divers d'administration centrale	-1,7	-0,1%		-7,4	-0,2%	-0,9	0,0%	6,5	0,2%
Administrations publiques locales	-16,7	-0,6%	-0,6%	-14,5	-0,5%	-10,3	-0,3%	4,2	0,1%
Administrations de sécurité sociale	1,2	0,0%	-0,1%	-8,4	-0,3%	3,4	0,1%	11,8	0,4%
Ensemble administrations publiques	-169,7	-5,8%	-5,4%	-159,9	-5,4%	-144,0	-4,7%	15,9	0,6%

Source : support de présentation de Ressources Consultants Finances du 6/11/2025.

Les hypothèses de croissance et d'inflation

Une prévision de croissance du PIB faible : 1 % en 2026 (après +0,7 % en 2025) et une légère reprise à partir de 2027



Une inflation inférieure à 2 % en 2025 et pour les années suivantes

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
IPC	2,0%	1,1%	1,3%	n.d.	n.d.	n.d.
IPC hors tabac	1,8%	1,0%	1,3%	1,75%	1,75%	1,75%
IPCH (harmonisé et hors tabac)	1,8%	1,1%	1,3%	n.d.	n.d.	n.d.

Sources : support de présentation de Ressources Consultants Finances du 6/11/2025.

Les principales hypothèses sous-jacentes à la construction du BP 2026 et la prospective

- Nouveau prélèvement DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) : 549 k€ avec un reversement de 57 k€ relatif au DILICO 2025.
- Revalorisation automatique des bases fiscales de 0,8 % (contre 1,7 % en 2025).
Indépendant de la loi de finances.
- Poursuite de la reprise des droits de mutation depuis 2025 : + 200 k€.
- Accélération de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement évaluée à 8,7 % en 2026 (et 6 % / an pour les années suivantes) : - 128 k€.
- Suppression définitive de la Dotation de compensation de taxe professionnelle (DCRTP): - 91 k€ par rapport à 2025, -267 k€ par rapport à 2024.
- Quasi suppression de la compensation de la réduction de 50 % des bases fiscales des établissements industriels.
- Augmentation de 3 points supplémentaires du taux de la CNRACL, soit +127 k€ (300 k€ depuis 2024).

La contribution au redressement des comptes publics : 1 600 k€ sur 2 ans

	2025	2026
Fin compensation hausse taux CNRACL 2024 (1 point)	42	42
Hausse du taux CNRACL supplémentaire 2025 (+3 points)	127	127
Hausse du taux CNRACL supplémentaire 2026 (+3 points)		127
Impacts hausse taux cotisation à la CNRACL	169	296

Total charges supplémentaires (A)	169	296
Ponction sur la DC RTP au titre de 2025	-175	-175
Ponction sur la DC RTP au titre de 2026		-91
Ponction sur la DC RTP	-175	-267

Prélèvement DILICO 2025	-189	
Reversement DILICO 2025 - part contributeur		57
Prélèvement DILICO 2026		-549
Impacts DILICO	-189	-492

Total recettes en moins (B)	-365	-759
------------------------------------	-------------	-------------

Contribution au redressement des finances publiques (A) - (B)	534	1055
--	------------	-------------

Source : Ressources Consultants Finances, décembre 2025.

Les orientations pour Viroflay

Nos orientations budgétaires

1. Terminer les grands chantiers du Plan Pluriannuel d'Investissement : rénovation du gymnase des Prés-aux-Bois, reconstruction de la Forge, aménagement de la voirie Village et place de la Fête (fin en 2027).
2. Maintenir le niveau et la qualité des services au public accessibles à tous, sans augmentation des impôts fonciers dans un contexte de poursuite de réduction drastique des dotations de l'Etat et des bases fiscales.
3. Rechercher la maîtrise des coûts de fonctionnement au maximum, notamment par la sobriété et l'efficacité énergétique, notamment dans les nouveaux équipements, sachant que des augmentations de charges de personnel, dues à des évolutions exogènes, se poursuivront en 2026.
4. Questionner chaque dépense en tenant compte de l'évolution des métiers et des méthodes.
5. Poursuivre les politiques familiales, sociales, éducatives, culturelles, sportives, environnementales et de sécurité.
6. Maintenir le soutien aux associations, malgré des contraintes financières accentuées.
7. Désendetter progressivement la ville après une phase ambitieuse d'investissement.

Les hypothèses budgétaires 2026 (+ rappel BP 2025)

Dépenses

Dépenses totales fonctionnement :
24,6 M€ (24,1 M€)

Dépenses de personnel : 13,5 M€ (13M€)
Autres dép. courantes : 7,7 M€ (7,8M€)
Subv., autres charges : 2 M€ (2 M€)
FPIC + autres prélèv. : 1,2 M€ (0,9 M€)
Intérêts de la dette : 0,2 M€ (0,3 M€)

Dépenses totales investissement :
13,9 M€ (23,4M€)

Remboursement emprunts : 1 M€
(0,9 M€)
Travaux et subventions versées : 12,9 M€
(22,5 M€)

Recettes

Recettes totales de fonctionnement :
26,4 M€ (27,8 M€)

Impôts et taxes : 18,7 M€ (18,8 M€)
(Impôts, attributions compensation, VGP, FNGIR, droits mutation)
Produits sces & domaine : 4 M€ (4 M€)
Dotations et subventions : 3,2 M€ (4,2 M€)
Autres *(loyers, prod. financiers)* : 0,5 M€ (0,8 M€)

Autofinancement : $26,4 - 24,6 = 1,8\text{M€}$ (3,6 M€)



Recettes totales investissement :
6,1 M€ (4,1 M€)

Dont :

- Cessions foncières : 3,9 M€ (1,8 M€)
- Subv. et fonds de concours : 0,7 M€ (1,8 M€)
- Remb. TVA et taxe amén. : 1,5 M€ (0,5 M€)

Solde investissement : $6,1 + 1,8 - 13,9 = -6,0\text{ M€}$

Les principales dépenses courantes

Dépenses les plus importantes	BP 2025	CA 2025 prev	DOB 2026	écart DOB / BP 2025	En %	écart DOB / CA 2025 prev.	En %
Electricité + gaz	847	770	805	- 42	-5%	35	5%
Alimentation	847	876	880	34	4%	4	0%
Nettoyage bâtiments	600	594	637	37	6%	43	7%
Contributions piscine (Opalia)	845	949	620	- 225	-27%	- 329	-35%
Balayage	545	560	536	- 8	-2%	- 24	-4%
Contrat entretien espaces verts	318	320	260	- 58	-18%	- 60	-19%
Contrat marchés approvisionnement	238	238	242	4	2%	4	2%
Loyer cuisine centrale	212	211	222	9	4%	11	5%
Crèche Maison bleue	202	202	210	8	4%	8	4%
Contrat stationnement Q Park	180	180	186	6	3%	6	3%
Téléphonie	193	194	183	- 10	-5%	- 11	-6%
Subvention USMV	100	100	100	-	0%	-	0%
TOTAL	5 125	5 194	4 881	- 244	-5%	- 313	-6%

Écarts BP / CA :

- Alimentation : passage en liaison froide sur toutes les crèches + augmentation du coût denrées de la cuisine centrale.
- Opalia : régularisations en dépenses et en recettes sur les exercices précédents (neutre).

Écarts DOB 2026 / BP 2026 : révision en cours des périmètres de prestations pour certains marchés (nettoyage bâtiments, balayage rues, maison forestière notamment).

Plan pluriannuel d'investissement 2026 - 2030

Efficacité énergétique et économies de fonctionnement

	DEPENSES ANTERIEURES AP-CP	TOTAL DEPENSES 2026- 2030	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL RECETTES	SOLDE
PISCINE		3 250	650	650	650	650	650		
VERSEMENT OPALIA CONTRIBUTION SP (C1.1)		3 250	650	650	650	650	650		
RENOVATION DE RUES 		5 044	1 399	1 545	1 100	500	500		
RUE DES PRES AUX BOIS		505		505					
RUE AMEDEE DAILLY		410		410					
BOUCLE GAILLON		1 303	1 303						
AUTRES RUES		2 826	96	630	1100	500	500		
AUTRES TRAVAUX ESPACES PUBLICS		3 768	1 018	1 150	600	500	500		
ECLAIRAGE PUBLIC 		123	123						
SQUARE DELAUNAY		360	360						
CIRCULATIONS DOUCES 		785	35	650	100				
HORS OPERATIONS		2 500	500	500	500	500	500		
REAMENAGEMENT VILLAGE - PLACE DE LA FETE 	4 226	4 524	3 210	1 314				0	- 8 750
VIROFLAY 2025		8 195	3 005	190	2 500	2 500			
RENOVATION SALLE DUNOYER DE SEGONZAC  		5 258	68	190	2 500	2 500			
RECONSTRUCTION DE LA FORGE 	3 264	2 936	2 936					1 693	- 4 507
SECTEUR BATIMENT		7 561	3 716	1 045	1 000	900	900		
REHABILITATION GYMNASSE PRES AUX BOIS  	14 230	2 450	2 450					1 390	- 15 290
REHABILITATION HALLE MARCHÉ LECLERC		260	60	100	100				
ENVELOPPE TRAVAUX COURANTS  		4 460	860	900	900	900	900		
REFECTION ECOLE LAMARTINE  		391	346	45				100	- 745
SECTEUR URBANISME		340	210	130					
SURCHARGES FONCIERES LOGEMENTS SOCIAUX		340	210	130					
Hors programme		1 500	300	300	300	300	300		
ACHATS DIVERS 		1 500	300	300	300	300	300		
Total Dépenses d'investissement (hors dette)	21 720	34 182	13 508	6 324	6 150	5 350	2 850	3 183	- 29 292

Financer les investissements, préparer l'avenir

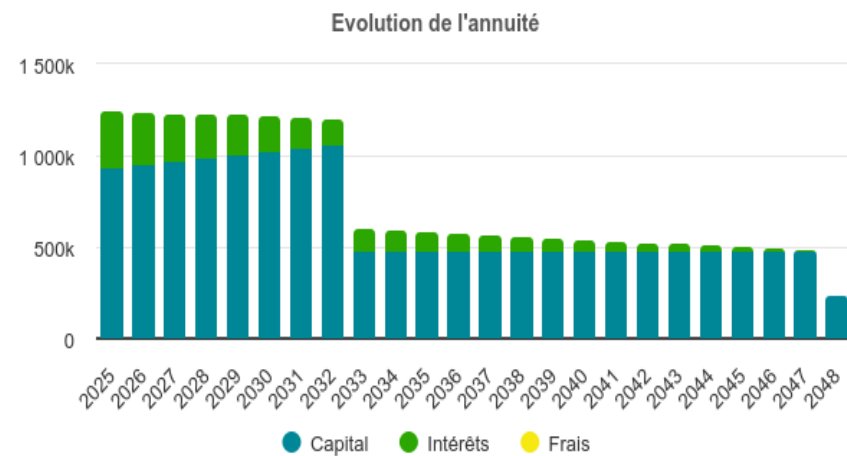
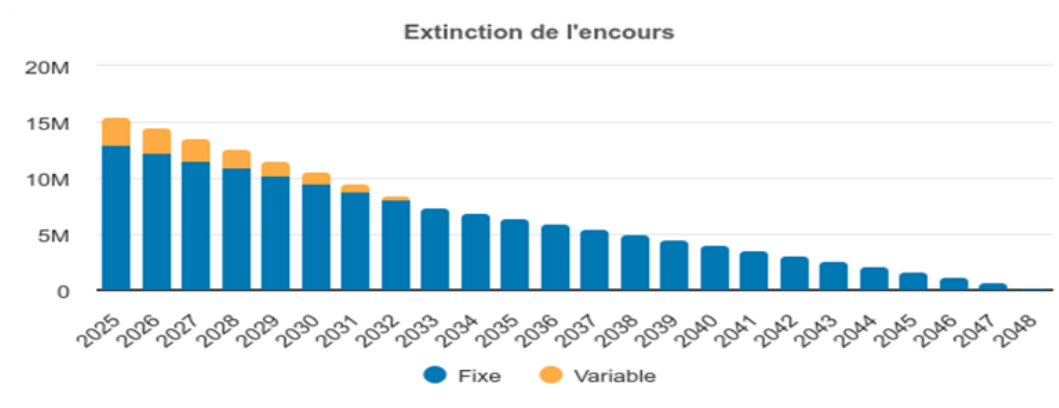
	Projet	Montant en k€
CESSIONS	Vente de la parcelle Kolokani	525
	Cession parcelle AD 840 - 10 place verdun (Délibération n°47/25 du 25 septembre 2025)	117
	Cessions parcelles AH 166 et AH 167 - 168 et 170 avenue du général Leclerc (Délibération prévue le 12 mars 2026)	1 795
	Vente VEFA Foncière Habitat et Humanisme La Forge (Délibération n° 57/25 du 11 décembre 2025)	1 464
	TOTAL	3 901
SUBVENTIONS ET FONDS DE CONCOURS DE CA VERSAILLES GRAND PARC	Département pour rénovation de la route du Pavé de Meudon	91
	Fonds vert - Maires bâtisseurs	162
	DSIL 2025 pour les travaux de rénovation énergétique - école Lamartine	100
	Région - cabinet médical 2 av de Versailles	32
	Région - plan vélo	9
	Département pour voirie	73
	VGP - Fonds de concours pour La Forge	229
	Produit des amendes de Police 2024	30
	TOTAL	725
FONDS PROPRES	FCTVA - sur dépenses n-2 (2024) -taux 16,40 %	1 429
	Taxe aménagement	40
	TOTAL	1 469
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		6 096

L'endettement au 31/12/2025

Au 31/12/2025, l'encours de dette s'élève à **14 496 k€** pour 3 emprunts souscrits.

	Emprunt classique n°1 (2005)	Emprunt classique n°2 (2023)	Emprunt revolving (2005)
Encours au 31/12/2025	1 644 k€	11 280 k€	2 233 k€
Montant amortissements 2025	181 k€	480 k€	277 k€
Montant intérêts 2025	61 k€	137 k€	55 k€
Prêteur	Caisse Française de Financement local	Crédit Agricole	Crédit Agricole
Taux et type de taux	3,8 % (fixe)	1,73 % (fixe)	EURIBOR1M (variable)
Taux moyen	2,01 %		
Durée de vie résiduelle moy.	18 ans, 5 mois		

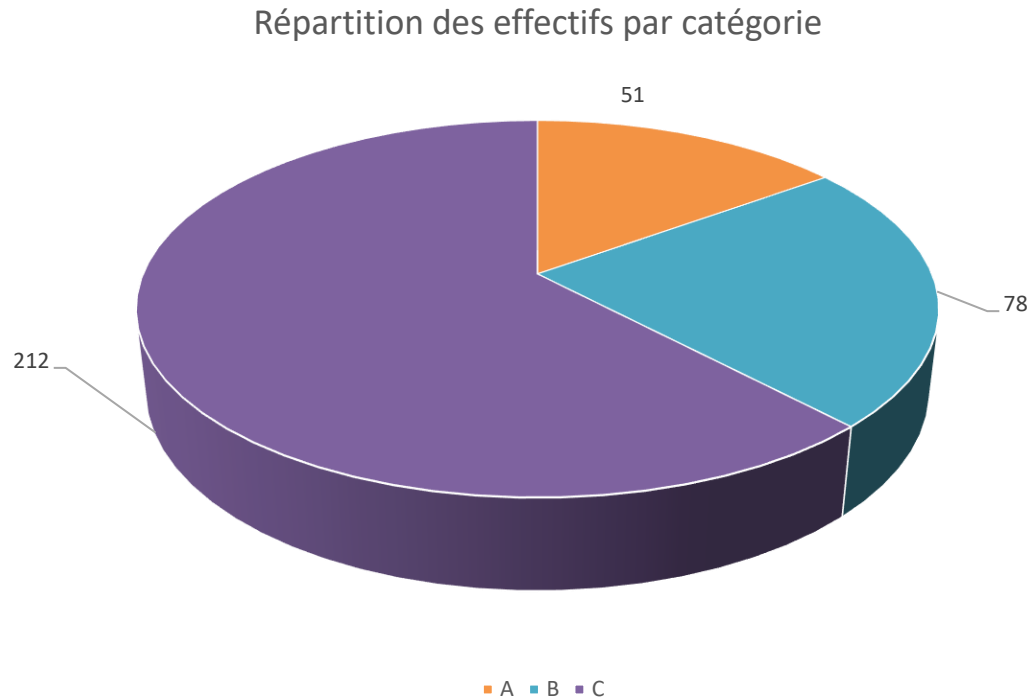
L'endettement



2032 : 2 emprunts souscrits en 2005 seront entièrement remboursés

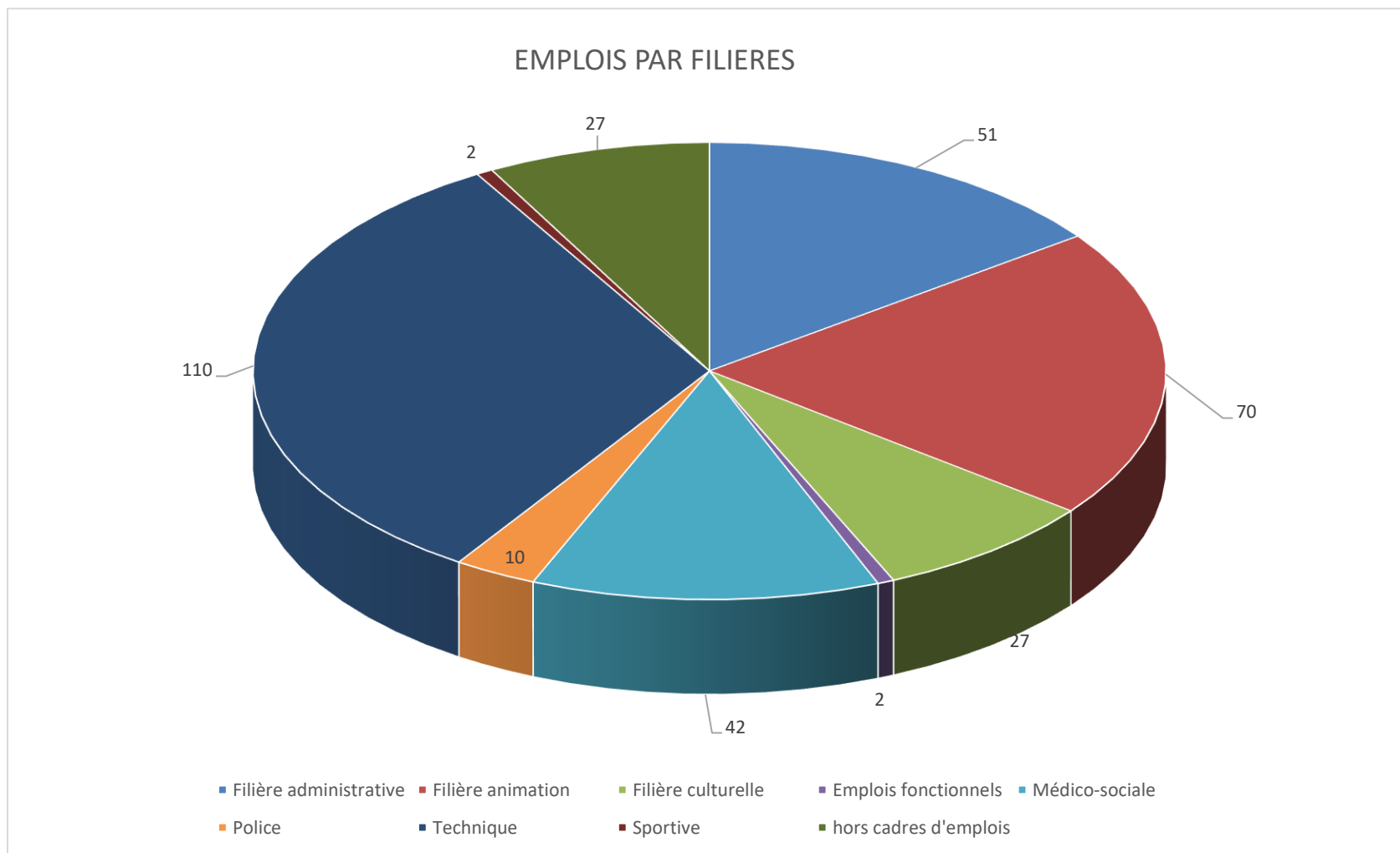
2025 : Structure d'emplois et masse salariale (1/4)

Au 31/12/2025 : 341 agents



Cat. A : 51 (*dont 32 à temps complet*)
Cat. B : 78 (*dont 52 à temps complet*)
Cat. C : 212 (*dont 141 à temps complet*)

2025 : Structure d'emplois et masse salariale (2/4)



2025 : Structure d'emplois et masse salariale (3/4)

La masse salariale

En k€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Masse salariale	10 809	11 219	11 932	12 229	12 587	13 098
Evolution		3,8 %	6,3 %	2,5 %	2,9 %	3,8 %

Les avantages en nature

Repas : 20 agents

Logement : 7 agents

Le temps de travail

Conformément à la délibération adoptée par le conseil municipal du 16 décembre 2001, la durée annuelle du temps de travail dans les services municipaux est de 1607 heures.

2025 : Structure d'emplois et masse salariale (4/4)

La rémunération

	2025	En %
6218 - Autre personnel extérieur (CSUI Vélizy)	36 559,00 €	72%
6331 - Versement de transport	150 834,00 €	
6336 - Cotisations CNFPT et centre de gestion	129 969,10 €	
64111 - Rémunération principale	4 141 559,76 €	
64112 - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	154 914,47 €	
64113 - NBI	27 717,03 €	
64118 - Autres indemnités	1 394 445,78 €	
64131 - Rémunérations non titulaires	2 504 347,25 €	
64132 - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	90 694,67 €	
6414 - Personnel rémunéré à la vacation	845 246,30 €	
6417 - Rémunérations des apprentis	12 617,27 €	
Total Brut	9 488 904,63 €	28%
6451 - Cotisations à L'URSSAF	1 632 957,00 €	
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	1 597 378,13 €	
6454 - Cotisations aux ASSEDIC	135 824,00 €	
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	113 144,91 €	
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	59 118,00 €	
6475 - Medecine du travail	21 962,21 €	
6488 - Autres charges	48 228,00 €	
Total Charges	3 608 612,25 €	100%
Total	13 097 516,88 €	

NBI : 28 k€,
37 agents concernés

Heures supplémentaires:
122 k€, 125 agents

Prime CIA : 22 k€,
27 agents concernés